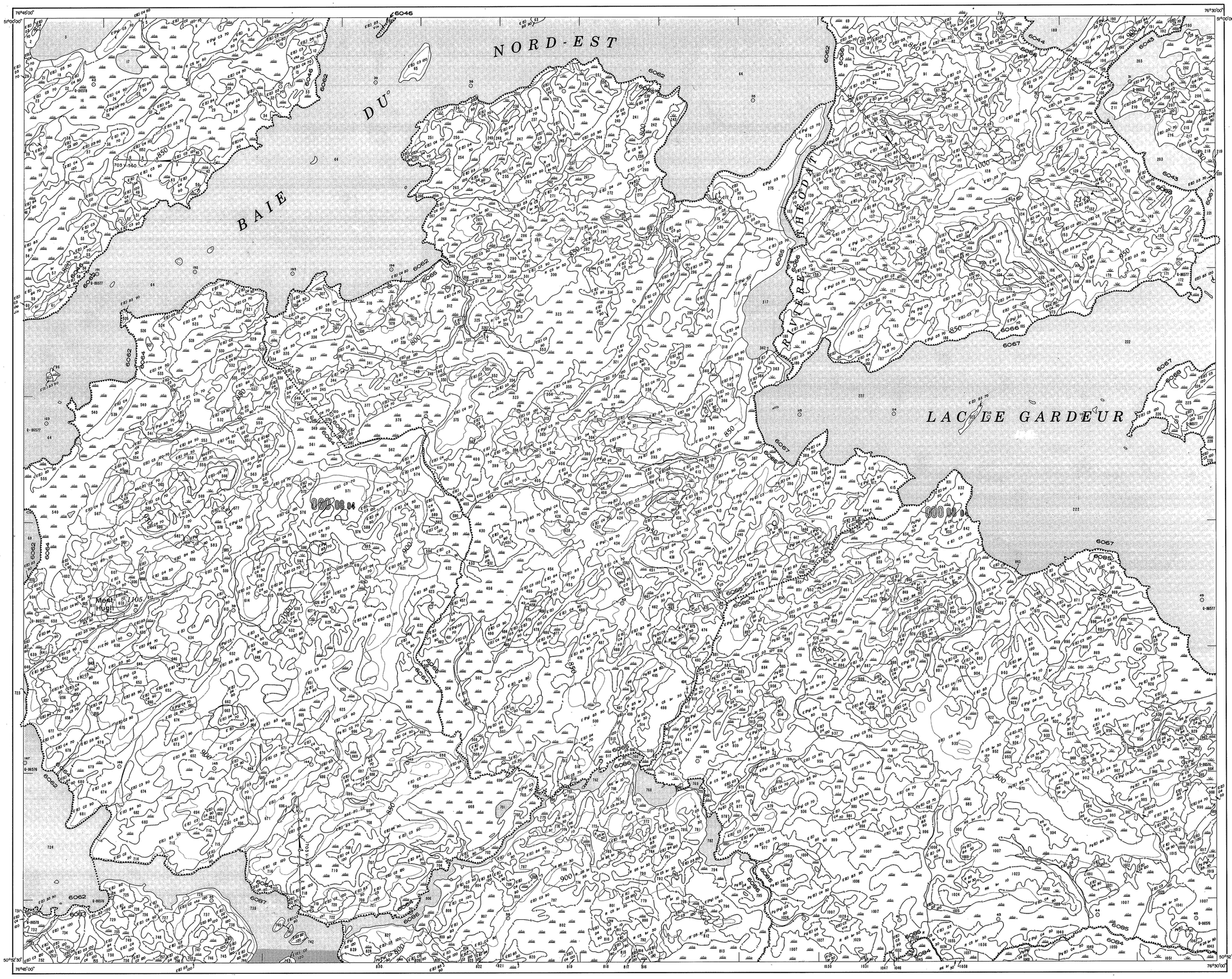

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à pruche
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réservée
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (à sapin de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — (à pin rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (à pin rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (à pin gris occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (à thuya occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (à pruche occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec épinette
Érablière rouge résineuse
Érablière résineuse
Mélanges à feuillus tolérants
— — — sur station tolérante

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — de peuplier (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerie
Érablière rouge
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Coupe à blanc
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis partiel
Épidémie sévère
Chablis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-60 "	60-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieilleux inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges un peu de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1 (20m)	2 (17m)	3 (13m)	4 (10m)	5 (7m)	6 (4m)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L-Égale	0 à 30%	escun
M-Moyenne	31 à 60 %	m
F-Forte	61 à 90 %	f
T-Très forte	91 % et plus	t

Superficie entourée de pentes ≥ 91%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C1 cp 50m G
— classe de densité
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 r68 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GROUPE POWER, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 / 11 / 86
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 06
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 404
Bassin primaire: 02
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98
Division de recensement: 40
Municipalité: 00
Codastre:
Parcelle: 6085 *
Région écologique: 12 G
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-N-3 S.E.	32-N-2 S.O.	32-N-1 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-K-14 S.E.	32-K-15 S.O.	32-K-16 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
32-K-11	32-K-10	32-K-9

32 K / 15 N. E.